

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LAURENT UGHETTO ET LAURENCE ALLEFRESDE  
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE VALLON PONT D'ARC  
COMMISSION PERMANENTE DU 4 DECEMBRE 2017**

Le Département vient de délibérer en commission permanente du 4 décembre 2017 l'attribution de subventions pour un montant total de **1 595 342,30 € en faveur du canton de Vallon Pont d'Arc.**

Soixante dix projets ont été soutenus par les élus de la Majorité en faveur des communes, communautés de communes, associations sportives mais aussi au profit d'étudiants en médecine afin de favoriser leur installation en zones rurales.

Les projets les plus significatifs concernent :

- Ceux portés par les communautés de communes des Gorges de l'Ardèche et du Val de Ligne, pour lesquelles **460 0000 €** sont alloués pour la création d'un cinéma intercommunal à Ruoms, la réalisation d'un pôle enfance-jeunesse à Largentière et pour soutenir le projet de valorisation des dolmens dans le sud-Ardèche.
- La création d'une maison de santé pluri-professionnelle pour laquelle la commune de Ruoms, bénéficie d'une subvention de **100 000 €**
- L'extension du groupe scolaire Volamau pour lequel le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique de St-Maurice d'Ardèche-Voguë-Lanas, se voit doté d'une subvention de **157 500 €** afin d'aménager une cantine et deux salles de classes.
- Le Fonds de Solidarité qui représente une subvention totale de **577 537 €** répartis au profit de 20 communes du canton et du Syndicat Intercommunal de Voirie et Travaux Annexes à Montréal.